# Compte-rendu réunion de parents du 9 septembre 2021

Classe: CM2: 23 élèves (12 filles - 11 garçons)

- <u>Présentation des enseignantes</u>: Mme Marielle Wilczak travaille tous les jours sauf le lundi matin. C'est Mme Salomé Billamboz qui complètera cette demi-journée.
- <u>Règlement</u>: Le règlement d'école est donné aux nouveaux élèves par Mme Lebrun, directrice.
  <u>Précision</u>: Bien prévenir le matin même par téléphone lors d'une absence puis donner le coupon écrit( fin du cahier vert) lors du retour de l'enfant.
  - Un **règlement de classe** a été établi par les élèves eux-mêmes. Les parents vont le signer. Il sera affiché en classe. En cas de non respect du règlement, un système de croix est mis en place. Il peut y avoir un avertissement avec convocation des parents si le nombre de croix atteint 5.
- <u>Fournitures scolaires</u>: On insistera en classe sur le respect du matériel. Merci de vérifier les trousses à chaque période de vacances scolaires. Si besoin de racheter une fourniture, l'enfant le notera dans son agenda. Les élèves doivent prendre soin de leur table et du sous main qui la protège. Fonctionnement : cahier du jour à signer chaque quinzaine, les classeurs à chaque semestre. Chaque maîtresse aura son cahier du jour.
  - Le **cahier vert de liaison** permet la communication entre les maîtresses et les parents. Il est important de le **signer** et **de l'avoir tous les jours dans son cartable**. Chaque matin, les enseignantes vérifient si les parents ont écrit un mot. Si besoin, prendre rendez-vous avec eux dans ce cahier.

# - Programme de l'année de CM2 :

Nous allons commencer l'année par vérifier les acquis des élèves. Des outils (tests écrits) vont nous permettre de positionner les élèves au niveau où ils en sont. Ensuite, nous entrerons dans les programmes. Différents parcours seront offerts aux élèves suivant leur niveau pour permettre aux plus en difficulté de consolider les acquis et aux plus à l'aise d'avancer.

Au niveau des cycles, le cycle 3 (cycle de consolidation) concerne les classes de CM1/CM2 et 6°. Nous avons donc tout un travail de concertation avec les professeurs de collège pour s'entendre et répartir nos programmes sur 3 ans. La 6° sera surtout une année de révision. Mon but : préparer au mieux les élèves à leur entrée en 6°, on va donc s'entrainer à faire les devoirs en avance, vouvoyer la maîtresse...

# L'emploi du temps sera donné aux élèves.

# (Attention, à la durée de sommeil de vos enfants. On constate qu'ils sont fatigués. Rappel : un enfant de cet âge a besoin de 11 heures de sommeil.)

Pour donner quelques chiffres, les enfants passent 5h par semaine à faire des maths, 8h de français, 1h30 d'anglais, 2h30 d'histoire- géo et enseignement moral et civique(EMC), 2h de sciences et techno, 2h de pratiques artistiques (art plastique, musique et histoire des arts) 1h30 d'anglais, 3h d'EPS. (2 séances de sport mardi et vendredi, les élèves doivent venir en tenue ou apporter un sac de sport) Il est prévu cette année de faire des jeux collectifs, du badminton, du handball, de la gym, des jeux d'opposition, de l'athlétisme, du ski et de la natation.

Nous lirons et étudierons 4 ou 5 œuvres complètes dans l'année, en variant les genres : policiers, romans, contes.... Nous irons à la **médiathèque** le vendredi après-midi tous les 15 jours pour qu'ils puissent emprunter des livres mais aussi travailler sur des projets avec la responsable Maïté.

Pour améliorer l'orthographe, les dictées seront quasi quotidiennes sous toutes leurs formes : autodictée, dictée préparée en classe, dictée commentée, dictée de mots, dictées frigo... On travaillera également sur la phrase du jour : dictée d'une phrase (ou d'une maxime de morale) et on "négocie" l'orthographe en groupe.

- Outil présent dans la classe: le **TBI** ( **tableau blanc interactif**) . Nous avons été équipés depuis l'année dernière de tablettes qui nous permettront de valider individuellement les compétences du B2i (brevet informatique et internet) de niveau 1.

- Plusieurs attestations seront délivrées aux élèves en fin de CM2 : Attestation de première éducation à la route : APER ( partie théorique et pratique à vélo dans St Hippolyte avec un gendarme et des parents ou l'association de sécurité routière du Doubs), Attestation de premier secours : APS (à voir avec les pompiers)
- Elections de 2 délégués de classe (réunions chaque mois en conseil des enfants avec la Directrice) et 2 éco délégués (réunions occasionnellement avec les 3 autres classes ).

### - Evaluations :

Des évaluations périodiques auront lieu **chaque semestre (janvier et juin)**. Le livret "**Livret scolaire unique du CP à la troisième**" sera maintenant uniquement numérique. Il permet le suivi des acquis de l'élève tout au long de chaque cycle et de l'ensemble de sa scolarité à l'école et au collège.

Les compétences du CM2 font partie du socle commun des connaissances. Le "socle commun de connaissances et de compétences" présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire. Le palier 2 sera validé en fin de 6<sup>e</sup>.

Les élèves doivent se mettre au travail <u>sans attendre</u> car la commission d'harmonisation pour les passages en 6<sup>e</sup> a lieu fin avril/ début mai, au collège.

#### - Devoirs à la maison :

Chaque soir, une leçon de français sera à apprendre (pas par cœur, mais pouvoir redire l'important), parfois de la lecture (il serait bien que les enfants lisent à voix haute à la maison), une poésie toutes les 3 semaines, et un exercice écrit en maths. Les devoirs sont donnés de <u>semaine</u> pour que les enfants puissent **s'avancer** et ainsi être plus **autonome et organisé pour entrer en 6**<sup>e</sup>.

Le rôle des parents est de vérifier, faire réciter les leçons et poésies, aider le moins possible, écouter les lectures à voix haute. **Merci de regarder l'agenda tous les soirs.** Le temps de devoirs le soir ne doit pas dépasser ½h, ¾ h maxi . Sinon, mettre un mot dans le cahier vert pour l'expliquer à la maîtresse.

## - Sorties / Projets:

Les séances de <u>piscine</u> à Maîche auront lieu les mardis matins du 12 avril au 14 juin avec la classe de Mme Lebrun. Les parents volontaires pour accompagner s'inscriront. Des parents se sont aussi proposés pour renouveler leur agrément natation et prendre en charge un groupe.

- Sorties ski sur 3 jours (1 jour par semaine) à partir de janvier
- Participation aux incorruptibles (remplace le livre élu)
- ½ d'heure de lecture obligatoire au moins 1 fois par semaine
- La classe se rend chaque année au monument aux morts pour <u>chanter la Marseillaise</u>, le **11 nov et le 8** mai.
- Projet : <u>la vie en 1900</u> : retour en arrière de 100 ans : classe dans le grenier sur d'anciennes tables, écriture à la plume.... fin septembre
- Projet éco-école : 1<sup>ère</sup> action de nettoyage aura lieu le 24 septembre dans certaines rues sécurisées de St Hippolyte (packs offerts par les magasins Leclerc)
- Nous poursuivons le journal de l'école
- Dictée d'ELA au mois d'octobre
- Concours national de calcul mental :Mathador
- Concours de dessin du Don du Sang
- Projet en technologie (programmation) avec les robots Thymio commandés par l'école
- Séances avec Préval (Pontarlier): tri des déchets et vie des papiers
- Semaine « collège »
- D'autres projets viendront s'ajouter tout au long de l'année.
- Les conditions sanitaires ne permettent pas encore de décider si la <u>classe découverte</u> au Puy du Fou/Marais Poitevin qui devait avoir lieu en 2020 (tous les 5 ans) pourra se faire en mai 2022.